



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/04/2024

Nomination de M. Julien BARGETON à la présidence de la Cité de l'architecture et du patrimoine

Sur proposition de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, le Président de la République a nommé M. Julien BARGETON, président de l'Établissement public industriel et commercial Cité de l'architecture et du patrimoine.

Cet établissement rassemble en une même institution un musée, un département de formation « l'école de Chaillot » de spécialisation à l'architecture protégée et à la restauration de l'architecture, un département spécialisé dans la prospective en architecture contemporaine, une bibliothèque ouverte au public et un centre d'archives.

Pour identifier le futur président de la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Ministre de la Culture avait souhaité la mise en place d'un processus de sélection ouvert et transparent, avec un appel à candidatures, et la mise en place d'un jury. Des onze candidats auditionnés, M. Julien BARGETON est arrivé en tête.

Conseiller référendaire à la cour des comptes, ancien vice-président de la commission culture du Sénat de Paris, M. Julien BARGETON a construit une forte expérience des enjeux du monde de la culture et des enjeux du patrimoine, de l'architecture et de l'espace public par son parcours d'élus de Paris. Celui-ci l'a conduit à piloter de nombreux projets. Sa fonction d'adjoint au maire en charge des finances ainsi que ses expériences d'enseignant et de magistrat lui ont donné un profil d'expert en finances et marchés publics.

Dans ses missions de présidence de nombreuses commission paritaires M. Julien BARGETON a toujours conduit les échanges dans une logique de dialogue et de négociations.

A la tête de la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'action du nouveau président visera à mettre les publics au cœur du dispositif grâce à une programmation dynamique qui renforce la place de l'expérience, dans une logique de plateforme ouverte à de nouveaux réseaux (start up, élus, étudiants) et agissant hors de ses murs. Espace démonstrateur de qu'est l'innovation en architecture, à toutes les époques, du moyen âge à nos jours, la cité s'emparera de la question des nouvelles technologies pour en faire des outils ou des sujets de débat.

Ce mandat sera placé sous le signe du déploiement des missions de la Cité de l'architecture et du patrimoine. En premier lieu, en tant que partenaire des collectivités locales dans tous les territoires pour contribuer au développement de la connaissance et de la compréhension de l'architecture, qu'elle soit ancienne ou récente. Les partenariats seront renforcés avec ces acteurs ou leurs établissements publics, ainsi qu'avec les associations locales. Renforcé sur le territoire national, son rayonnement pourra s'élargir également à l'international.

La Cité poursuivra ses engagements pour montrer les apports majeurs de l'architecture aux enjeux des sociétés en mettant l'accent sur la façon dont cette discipline et ses professionnels traduisent les ambitions écologiques, artistiques et sociales de son temps.

Elle poursuivra également les évolutions d'organisation nécessaires au développement des missions cette grande maison née sous l'impulsion de M. Jean-Louis COHEN, disparu ces derniers mois, et qui fêtera les 20 ans de sa création en juillet 2024

La ministre salue le mandat de Mme Catherine CHEVILLOT réalisé entre 2021 et 2024 et son bilan remarquable qui a conduit à l'accroissement de la fréquentation et à une augmentation inédite de 34 % de visiteurs en plus par rapport à l'avant Covid. Le public, renouvelé, a trouvé le chemin d'une Cité de l'architecture et du patrimoine qui met en lumière et en débat les projets et les défis contemporains dans un site unique.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr